



*Le Président du Comité de Circonscription
Maire des Saintes Maries de la Mer
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Ancien Député des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur*

à

Madame Martine AUBRY
Première Secrétaire du Parti Socialiste
10 rue de Solférino
75007 Paris

CAB/LET/2012/MV/011

Arles, le 9 février 2012

Madame la Première Secrétaire,

Je me réjouis des propos que vous avez tenus lors de la convention d'investiture aux élections législatives.

Je cite :

« Je me félicite des règles de rénovation que nous avons fixées à la Rochelle... nous allons de C à P avec le cumul des mandats et les primaires... Le non-cumul, tout le monde l'a accepté. Je salue tout particulièrement les Maires, Présidents de Conseils Généraux et Régionaux qui aujourd'hui même ne sont pas candidats parce qu'ils ont choisi de garder leur exécutif local et puis ceux qui étant candidats renoncent à leur exécutif local... »

Mais je suis particulièrement choqué par la mise en œuvre de vos propos, par l'attitude des instances nationales du PS et celle de François HOLLANDE, candidat aux élections présidentielles.

Comment voulez-vous et pouvez-vous faire croire aux français que les socialistes incarnent le renouveau et l'exemplarité dans la morale politique quand on voit les récentes investitures données dans les Bouches-du-Rhône par votre Bureau national ?

Non seulement vous n'avez pas écarté les nombreux élus mis en examen dans les Bouches-du-Rhône, dont notamment Jean-Noël GUERINI, mais de plus vous avez réinvesti pour les législatives Sylvie ANDRIEUX dans la 3^{ème} circonscription et qui est mise en examen pour complicité de tentative d'escroquerie et complicité de détournement de fonds publics au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous avez également réinvesti Michel VAUZELLE, député-président de région, dans la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône. Il a été entendu comme témoin très assisté et 23 de ses proches collaborateurs ont été mis en examen dans l'enquête sur le détournement de 700.000 euros par des associations présumées fictives ou subventionnées par le Conseil Régional PACA entre 2005 et 2007 (sources : presse régionale et nationale).

Par ailleurs il ne respecte ni la règle du cumul des mandats, ni les règles préconisées en matière d'âge par votre parti, alors même que le député-président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence, Jean-Louis BIANCO a refusé de se présenter aux élections législatives pour respecter les règles de vos instances.

Au-delà du système GUERINI, qui fait la une des médias avec la mise à jour d'un système politico-mafieux, votre attitude complaisante envers certains élus mérite d'être connue des électeurs, mais également des militants PS.

En effet, le département des Bouches-du-Rhône est le seul où les militants PS n'ont pu s'exprimer sur les investitures aux élections législatives.

Il aurait été pourtant particulièrement intéressant de **savoir si vos militants auraient donné leur confiance au candidat PS Michel VAUZELLE qui fait fréquemment la une des médias.**

- **Ancien employé fictif d'Air France** sous François MITTERAND, lorsqu'il était porte parole de l'Elysée. Pour cet emploi, Michel VAUZELLE a touché près de 2 millions de francs de salaires entre 1982 et 1993 (25.000 Francs/mois), bénéficié de nombreux trajets aériens gratuits pour lui-même et l'ensemble des membres de sa famille, emploi fictif pour lequel aujourd'hui il touche une retraite (copie jointe du procès verbal de la Préfecture de Police de Paris).
- **Préfet fantôme**, joli cadeau financier que lui a offert Gaston DEFERRE et facile à comprendre. Le 15 août 2010, **Michel VAUZELLE a fait valoir ses droits à la retraite de préfet**, à l'âge de 65 ans. Cela permet à ce cacique du PS de toucher aujourd'hui **une pension mensuelle de 4.000 € brut**, qui vient s'ajouter à ses indemnités de parlementaire et d' élu local : soit 9.760 € brut (sources France Soir et RMC Info).
- **Député fantôme à l'Assemblée Nationale où il a été sanctionné par une amende de 1059 € pour absentéisme répété et non justifié. Il n'était pas pour autant présent dans la 16^{ème} circonscription qu'il délaisse au profit de Marseille et de son mandat régional.**
- **Entre 1998 et 2003, Michel VAUZELLE a fait payer par les contribuables provençaux et pour son compte de nombreuses nuitées au SOFITEL de Marseille, alors même qu'il dispose d'une chambre de fonction au Conseil Régional (près de 20.000€ de frais d'hôtel) et de nombreux déplacements quotidiens en hélicoptère afin de pouvoir déjeuner dans son Mas camarguais.**

De plus, les contribuables de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont dû supporter les frais de nombreux déplacements en jets privés à l'étranger, en délégation, avec nuitées dans des palaces (sources Chambre régionale des comptes, rapport d'observation Conseil régional 1994 - 2002 ; LCI-TF1 17/11/2003, Le Figaro 12/09/2003)

- Incitation au travail au « noir » de jeunes des quartiers nord de Marseille, employés illégalement, qui ont tracté dans la Ville d'Arles lors de ses campagnes électorales et qui ont été rémunérés en argent liquide au siège de sa permanence arlésienne, également permanence du Parti socialiste (constats d'Huissiers en pièces jointes).

- Enfin, vous l'avez peut être récemment lu dans la presse, la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône a vu son Président, Jo Condé, condamner pour vol aggravé, recel et corruption passive (MediaPart, MarsActu et presse régionale). Pour rappel, en 2007 la région Provence-Alpes Côte d'Azur et son président ont subventionné abondamment la Fédération des Chasseurs des Bouches-du-Rhône, subventions qui ont facilité un soutien public et remarqué du président des chasseurs au candidat à la députation Michel VAUZELLE.

Dès lors, permettez-moi de vous interroger Madame la Première Secrétaire, mais également d'interroger les instances nationales du PS et François HOLLANDE.

Est-ce cela le renouveau du Parti Socialiste ? Investir des candidats mis en examen ou suspectés ?

Vous avez affirmé que ce type de pratiques n'aurait pas lieu mais les investitures octroyées dans les Bouches-du-Rhône concernant les législatives éclaboussent l'ensemble de la classe politique.

Il n'est plus utile de vous demander de vous positionner clairement et fortement sur l'avalanche de procédures judiciaires qui touchent les collectivités locales de gauche et certains de vos élus dans notre département.

Le candidat Hollande a délivré le 06 février 2012: à « ces hommes et ces femmes qui ont cru et croient encore aux idéaux de la République, qui sont convaincus qu'une offense se répare, qu'un crime se paye, que la loi se respecte et qu'elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse » un message de « confiance dans la République »

Le Parti socialiste et François HOLLANDE, en demeurant silencieux ou complices de certains candidats en les soutenant, viennent définitivement de se discréditer en termes de valeurs républicaines, de probité et de respect dû aux citoyens, discrédit confirmé notamment par la présidence de Michel VAUZELLE du comité régional de soutien à la candidature de François HOLLANDE.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Secrétaire, l'assurance de mes salutations républicaines les meilleures.

Roland CHASSAIN
Ancien Député

Copies à : - François HOLLANDE, candidat du PS à l'élection présidentielle 2012
- Jean-David CIOT, secrétaire fédéral PS des Bouches-du-Rhône
- Arnaud MONTEBOURG, secrétaire national à la rénovation du PS

PJ : - procès verbal de la Préfecture de Police de Paris
- constats d'Huissiers en pièces jointes